

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Patrice-de-Beaurivage, M.R.C. de Lotbinière, tenue le **9 mars 2020**, à 19 h 30, au lieu habituel des séances dudit conseil, sis au 530, rue Principale, à Saint-Patrice-de-Beaurivage.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Richard Breton  
Siège #2 - Samuel Nadeau  
Siège #3 - Samuel Boudreault  
Siège #4 - Simon Therrien  
Siège #5 - France Germain  
Siège #6 - Keven Demers

Arrivée de Madame Germain à 19h35

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de Nicole Viel Noonan, mairesse.  
Est également présente Annie Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance du conseil. Il est 19h30.

2382-03-2020

**2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**SÉANCE DU MOIS DE MARS 2020  
LIEU : SALLE MUNICIPALE**

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**3.1 - Séance ordinaire du 10 février 2020**

**3.2 - Séance extraordinaire du 27 janvier 2020**

**4 - CONSEIL MUNICIPAL**

**5 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**5.1 - Réparation du camion des travaux publics**

**5.2 - Contrat de service préventif / Ventilation C. Fortier 2019 Inc.**

**5.3 - Dépôt de la liste des personnes endettées envers la Municipalité**

**5.4 - Autorisation des dépenses incompressibles pour 2020**

**6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**6.1 - Autorisation de renouvellement des immatriculations des véhicules de la municipalité**

**6.2 - Autorisation de paiement de la quote-part Sécurité incendie à la MRC de Lotbinière**

**6.3 - Autorisation facture Transport Gérard Nadeau**

**7 - VOIRIE MUNICIPALE**

- 7.1 - Versement de la contribution de la municipalité de Saint- Patrice -de -  
Beaurivage à la municipalité de Saint-Bernard
- 7.2 - Implantation d'une station hydrométrique
- 7.3 - Travaux Telus
- 7.4 - Offre de service - Devis / Ponceaux rang St-David
- 7.5 - Abrogation de la résolution 2360-01-2020
- 7.6 - Programme d'aide a la voirie locale - PPA SE / Réfection du rang St-  
Charles
- 8 - RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU**
  - 8.1 - Autorisation de paiement / Arrakis
  - 8.2 - Entretien préventif sur les appareils de traitement de l'eau potable /  
Magnor
  - 8.3 - Autorisation d'entretien de la génératrice / Génératrice Drummond
- 9 - TRAITEMENT DES EAUX USÉES**
  - 9.1 - Transport et valorisation des boues d'étangs de la Municipalité
- 10 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**
- 11 - DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ET INDUSTRIEL**
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE**
  - 12.1 - Entente intermunicipale / Inspection du bâtiment
  - 12.2 - Embauche de l'urbanisme durant la saison estivale
  - 12.3 - Demande de Ferme JHB Inc. à la CPTAQ pour obtenir une autorisation  
d'aliénation et d'utilisation à des fins autres qu'agricoles d'une partie du  
lot 4 449 780
- 13 - SPORT, LOISIR ET CULTURE**
  - 13.1 - Création du comité de pilotage et du comité de suivi du plan d'action de  
la politique familiale et Municipalité amie des aînés
  - 13.2 - Demande de financement Club de patinage St-Gilles
  - 13.3 - Utilisation de la patinoire pour la prochaine saison hivernale
- 14 - GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**
- 15 - BIBLIOTHÈQUE**
  - 15.1 - Adoption des prévisions budgétaires 2020 de la bibliothèque Florence  
Guay
- 16 - OMH DE BEAURIVAGE**
- 17 - DIVERS**
  - 17.1 - Fondation Jonction pour elle
- 18 - ADOPTION DES COMPTES**
  - 18.1 - Comptes à payer pour le mois de février 2020
- 19 - CORRESPONDANCES**
- 20 - DÉPÔT DE DOCUMENTS**
  - 20.1 - Suivis Arrakis
- 21 - MRC DE LOTBINIÈRE**
  - 21.1 - MRC en bref de février
- 22 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**
- 23 - CLÔTURE DE LA SÉANCE**
- 24 - POINTS D'INFORMATION**

Il est proposé par le conseiller Simon Therrien, appuyé par Samuel Nadeau et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 mars 2020 soit accepté avec les modifications suivantes :

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2383-03-2020**

#### **3.1 - Séance ordinaire du 10 février 2020**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par .Keven Demers, appuyé par Richard Breton et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2020. , tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2384-03-2020**

#### **3.2 - Séance extraordinaire du 27 janvier 2020**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 27 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Samuel Boudreault, appuyé par Simon Therrien et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 janvier 2020, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **4 - CONSEIL MUNICIPAL**

#### **5 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2385-03-2020**

##### **5.1 - Réparation du camion des travaux publics**

ATTENDU QUE le camion des travaux publics a besoin de réparations et d'entretien.

ATTENDU QUE la municipalité doit voir à l'entretien de ses véhicules;

IL est proposé par Samuel Nadeau, appuyé par Richard Breton et résolu

D'AUTORISER la réparation du véhicule au montant de 1226.79\$ + taxes et de puiser les fonds au poste budgétaire 232 000 523 - Entretien et réparation véhicules

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2386-03-2020**

##### **5.2 - Contrat de service préventif / Ventilation C. Fortier 2019 Inc.**

ATTENDU QUE la municipalité désire faire l'entretien de son service de ventilation au bureau municipal;

ATTENDU QUE le contrat d'entretien serait de 3 ans, soit du 1er juillet 2020 au 31 juillet 2022.

IL est proposé par Samuel Boudreault, appuyé par Keven Demers et résolu

D'OCTROYER le contrat de service pour l'entretien de la ventilation à Ventilation C. Fortier 2019 Inc. pour un montant de 410\$ annuellement.

DE PUISER les frais au poste budgétaire 219 000 522 - Entretien et réparation édifice

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2387-03-2020**

**5.3 - Dépôt de la liste des personnes endettées envers la Municipalité**

Il est proposé par Richard Breton, appuyé par Samuel Nadeau et résolu

DE déposer la liste des personnes endettées envers la municipalité de Saint-Patrice de-Beaurivage conformément à l'article 1022 du Code municipal du Québec et d'avertir en adressant une lettre à chaque propriétaire dont le solde des taxes 2019 est supérieur à 200.00\$, qu'à défaut de régler le solde, son immeuble fera partie de la liste qui sera transmise à la MRC de Lotbinière en mars 2020 pour lesquels des arriérages de taxes pour l'année d'imposition 2019 demeure impayées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2388-03-2020**

**5.4 - Autorisation des dépenses incompressibles pour 2020**

Il est proposé par Simon Therrien, appuyé par Keven Demers et résolu unanimement

D'AUTORISER Annie Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les dépenses incompressibles pour l'année 2020

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**2389-03-2020**

**6.1 - Autorisation de renouvellement des immatriculations des véhicules de la municipalité**

Il est proposé par Samuel Boudreault, appuyé par Samuel Nadeau et résolu

D'AUTORISER le paiement de 5 089.73\$ à la Société de l'assurance automobile du Québec pour défrayer les immatriculations de quatre véhicules du Service des incendies et de deux camions des travaux publics;

QUE les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 222 000 965 - Immatriculation service incendie et 232 000 965 - Immatriculation voirie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2390-03-2020**

**6.2 - Autorisation de paiement de la quote-part Sécurité incendie à la MRC de Lotbinière**

ATTENDU QUE la Municipalité désire renouveler son adhésion au Service incendie de Lotbinière pour l'année 2020;

ATTENDU QUE cet engagement prévoit le paiement d'une quote-part s'élevant à un montant de 6 669\$

Il est proposé par Simon Therrien, appuyé par Samuel Nadeau et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le paiement d'une quote-part d'un montant de 1667.32\$ le 15 avril 2020, le 15 juin 2020, le 15 septembre 2020 et le 15 novembre 2020 à la MRC de Lotbinière pour l'année 2020.

QUE les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 222 000 951 - Protection contre l'incendie, Quote-part de Lotbinière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2391-03-2020

**6.3 - Autorisation facture Transport Gérard Nadeau**

Il est proposé par Richard Breton, appuyé par Samuel Boudreault et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la dépense de 552.58\$ + taxes pour la réparation du camion Freightliner pompier en raison du système diesel contaminé. Vider et nettoyer

DE PUISER cette dépense au poste budgétaire 222 000 523 - Entretien et réparation véhicules - Services incendie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**7 - VOIRIE MUNICIPALE**

2392-03-2020

**7.1 - Versement de la contribution de la municipalité de Saint -Patrice -de -Beaurivage à la Municipalité de Saint-Bernard**

ATTENDU QUE par la résolution 1419-08-2017 la Municipalité s'engage à verser une somme de 15 000\$ payable en trois versements annuels égaux de 5000\$ à la municipalité de Saint-Bernard en contrepartie des travaux d'amélioration de la chaussée exécutés sur le rang Saint-Jacques en 2017;

Il est proposé par Simon Therrien, appuyé par Keven Demers et résolu unanimement

DE VERSER le dernier versement d'un montant de 5000\$ à la Municipalité de Saint-Bernard en contrepartie des travaux d'amélioration de voirie exécutés sur le rang Saint-Jacques sur le territoire de Saint Patrice-de-Beaurivage.

QUE les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire Amélioration du rang Saint-Jacques - Immobilisations

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2393-03-2020

**7.2 - Implantation d'une station hydrométrique**

ATTENDU QUE dans le cadre du projet INFO-CRUE, un projet du Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, la rivière Beaurivage a été ciblée pour l'installation d'une nouvelle station hydrométrique.

ATTENDU QUE la nouvelle station hydrométrique serait installée sur le lot 4 449 498 appartenant à la municipalité;

ATTENDU QUE cette nouvelle station hydrométrique servirait à l'étude du débit de la rivière, à recueillir les données qui permettront de prévoir l'ampleur des inondations;

ATTENDU QU'aucun frais est attribué à la municipalité pour l'installation ou l'entretien de la station;

IL est proposé par France Germain, appuyé par Samuel Boudreault et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER l'implantation de la nouvelle station hydrométrique sur le lot 4 449 498, sur la rue principale, près de l'avenue du Pont- Saint-Charles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2394-03-2020**

**7.3 - Travaux Telus**

CONSIDERANT QUE la compagnie Telus désire effectuer des travaux de remplacement d'un poteau situé près du 592, rang St-Jean à Saint-Patrice

CONSIDÉRANT QUE Telus prendra les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des lieux durant les travaux et s'engage à remettre le terrain dans le même état avant l'exécution desdits travaux.

IL est proposé par Richard Breton, appuyé par Samuel Nadeau et résolu

D'AUTORISER les travaux de remplacement d'un poteau TELUS dans le rang St-Jean.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2395-03-2020**

**7.4 - Offre de service - Devis / Ponceaux rang St-David**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de service pour la conception des Devis de réfection des ponceaux du rang St-David;

ATTENDU QUE les services de la MRC de Lotbinière sont concurrentiels et également de grande qualité;

ATTENDU QUE cette offre de service comprend également la mise à jour du devis de la réfection du rang S-David dans le but de régulariser les parties administratives des deux devis.

IL est proposé par Simon Therrien, appuyé par Samuel Boudreault et résolu

D'AUTORISER la MRC de Lotbinière à effectuer le devis de réfection des ponceaux du rang St-David ainsi que de régulariser celui de la réfection du rang.

DE PUISER les fonds de 4950\$ dans le poste budgétaire 310 029 003 - Rang St-David, Ponceaux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2396-03-2020**

**7.5 - Abrogation de la résolution 2360-01-2020**

Il est proposé par Keven Demers, appuyé par Richard Breton et résolu

D'ABROGER la résolution 2360-01-2020

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2397-03-2020**

**7.6 - Programme d'aide a la voirie locale - PPA SE / Réfection du rang St-Charles**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration PPA du programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Samuel Boudreault, appuyé par France Germain, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Saint-Patrice- de - Beaurivage approuve les dépenses d'un montant de 50 000\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du Ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **8 - RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU**

**2398-03-2020**

### **8.1 - Autorisation de paiement / Arrakis**

ATTENDU QUE la municipalité utilise les services de la firme Arrakis pour le suivi du contrôle de l'eau potable

ATTENDU QUE ce contrat est d'une durée de 5 ans.

Il est proposé par Richard Breton, appuyé par Keven Demers et résolu

D'AUTORISER la dépense de 1682.10\$ + taxes pour le suivi des air de protection de l'eau potable

DE PUISER la dépense au poste budgétaire 241 200 418 - Services technique, eau potable

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2399-03-2020**

### **8.2 - Entretien préventif sur les appareils de traitement de l'eau potable / Magnor**

ATTENDU QUE la municipalité se doit de faire l'entretien de ses appareils de traitement de l'eau potable au minium à tous les deux ans.

ATTENDU QUE la firme MAGNOR est celle désignée et responsable des entretiens depuis des années.

IL est proposé par Simon Therrien, appuyé par Samuel Boudreault et résolu

D'AUTORISER la dépense de 2755.45\$ maximum + taxes pour le déplacement, la main-d'œuvre et les matériaux pour l'entretien des appareils de traitement des eaux potables.

DE PUISER la dépense au poste budgétaire 241 300 521 - Entretien et réparation, eau potable

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2400-03-2020**

### **8.3 - Autorisation d'entretien de la génératrice / Génératrice Drummond**

ATTENDU QUE la Municipalité est dans l'obligation de faire l'entretien annuelle de la génératrice située à l'eau potable

ATTENDU QUE cette vérification comprend un banc d'essai de charge annuelle telle que convenu par la Régie du Bâtiment du Québec.

IL est proposé par Richard Breton, appuyé par Samuel Boudreault et résolu unanimement

D'AUTORISER la dépense de 2354.25\$ plus taxes pour le contrat annuel d'entretien de la génératrice. De puiser cette dépense dans le poste budgétaire 241 300 521 Réseau distribution de l'eau, entretien et réparation;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **9 - TRAITEMENT DES EAUX USÉES**

**2401-03-2020**

### **9.1 - Transport et valorisation des boues d'étangs de la Municipalité**

ATTENDU QUE la municipalité a fait évaluer la quantité de boues dans ses étangs;

ATTENDU QUE l'étang # 1 possède 778 m3, l'étang # 3 possède 624 m3 et que ces deux étangs seraient à vidanger.

ATTENDU QU'IL serait préférable d'exécuter les travaux de vidanges des boues avant le 31 octobre 2020;

ATTENDU QUE la compagnie Viridis a fait l'étude et l'analyse des boues.

IL est proposé par Keven Demers, appuyé par Richard Breton et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la firme VIRIDIS à l'exécuter la vidange des boues selon l'entente.

D'AUTORISER la dépense pour la mobilisation et de démobilisation au prix forfaitaire de 15 000.00\$ ainsi que le pompage, le transport et la valorisation au montant de 990.00\$ / la tonne métrique

DE PUISER les fonds au poste budgétaire Réserve eaux usées et le manque dans le surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **10 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

### **11 - DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ET INDUSTRIEL**

### **12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE**

**2402-03-2020**

#### **12.1 - Entente intermunicipale / Inspection du bâtiment**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Patrice- de- Beaurivage reconduit pour l'année financière 2020 l'entente intermunicipale en matière d'inspection du bâtiment et de l'environnement (urbanisme) survenue avec la municipalité de Saint-Gilles;

ATTENDU QUE les conditions de base imparties à cette entente sont :

- Le tarif horaire établie à un maximum de 46.00\$ / heure pour 2020 incluant toutes contributions et cotisations de l'employeur ainsi que les jours fériés et vacances annuelles, assurances et tout autre frais relevant de l'employeur;
- Horaire de travail permettant une flexibilité sur le plan de la mobilisation de la ressource en fonction des projets

IL est proposé par Richard Breton, appuyé par Simon Therrien et résolu

DE RECONDUIRE selon les conditions stipulées à l'entente pour l'année financière 2020, le contrat d'embauche de madame Claudine Fontaine à titre d'inspectrice en bâtiment et en environnement et qu'elle soit autorisée par les présentes à émettre des permis et autres autorisations relatives à cette fonction sur le territoire de la municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2403-03-2020**

#### **12.2 - Embauche de l'urbanisme durant la saison estivale**

ATTENDU QUE la demande en urbanisme durant la saison estivale est plus

importante.

ATTENDU QUE Madame Claudine Fontaine est déjà l'urbanisme représentant la municipalité;

PAR CONSEQUENT, il est proposé par France Germain, appuyé par Samuel Boudreault et résolu

D'EMBAUCHER Madame Claudine Fontaine au taux horaire de 34.23\$. Soit 7 heures par semaine. Que Madame Fontaine soit rémunérée comme employée de la municipalité de Saint-Patrice- de- Beaurivage pour la période du 25 juin au 13 août 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2404-03-2020

**12.3 - Demande de Ferme JHB Inc. à la CPTAQ pour obtenir une autorisation d'aliénation et d'utilisation à des fins autres qu'agricoles d'une partie du lot 4 449 780**

ATTENDU QU'une demande d'autorisation a été faite à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'aliénation et l'utilisation à des fins autres qu'agricoles par Ferme JHB Inc., d'une partie du lot 4 449 780 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Thetford, au moyen d'un acte de vente en faveur de Nicolas Martineau et Rachel Laplante ainsi que de la constitution d'une servitude de passage en leur faveur ;

ATTENDU QUE l'autorisation demandée vise à permettre aux acquéreurs, Nicolas Martineau et Rachel Laplante, d'acquérir cette partie du lot dans le but d'agrandir leur emplacement résidentiel, étant le lot 4 679 072 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Thetford, et pour lequel un avis de conformité reconnaissant des droits acquis a déjà été émis par la CPTAQ ;

ATTENDU QUE l'autorisation recherchée n'entraîne aucune conséquence durable sur les possibilités d'utilisation et le développement d'activités agricoles du lot visé et des lots avoisinants ;

ATTENDU QUE l'autorisation recherchée ne comporte aucun élément susceptible d'amplifier les contraintes et les effets résultant de l'application des lois régissant la construction d'une nouvelle unité d'élevage et/ou l'agrandissement d'une unité d'élevage existante ;

ATTENDU QUE l'autorisation recherchée ne constitue aucune dérogation aux règlements municipaux en vigueur et que le projet soumis est conforme au règlement de zonage.

Il est proposé par Keven Demers, appuyé par Richard Breton et résolu unanimement :

Que la Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage accorde son approbation et recommande à la CPTAQ l'acceptation de l'autorisation recherchée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**13 - SPORT, LOISIR ET CULTURE**

2405-03-2020

**13.1 - Création du comité de pilotage et du comité de suivi du plan d'action de la politique familiale et Municipalité amie des aînés**

ATTENDU QUE la volonté de la municipalité d'améliorer les conditions de vie des familles et des aînés de son territoire et de contribuer au vieillissement action des aînés ;

ATTENDU QUE la volonté de la municipalité de mettre à jour sa politique familiale et Municipalité amie des aînés ;

ATTENDU QUE la municipalité s'en engagée dans la démarche territoriale de mise à jour des politiques familiales et Municipalité amie des aînés ;

ATTENDU QUE la municipalité doit dans le cadre de la démarche de mise à jour de sa politique familiale et Municipalité amie des aînés nommer un comité de pilotage de

la démarche au niveau municipal comprenant deux représentants du milieu de vie des aînés par leur engagement dans leur communauté, deux représentants des familles et le responsable des questions familles et aînées ;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit dans le cadre de la démarche de mise à jour de sa politique familiale et Municipalité amie des aînés nommer un comité de suivi du plan d'action de la politique familiale et Municipalité amie des aînés ;

Il est proposé par Samuel Nadeau, appuyé par Samuel Boudreault et résolu

- De procéder à la création d'un comité de pilotage de la politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) composé des personnes suivantes :
- Samuel Boudreault
- Annie Gagnon
- Alexandre Chabot
- Francine Chabot
- Bertrand Bédard
- Maude Bilodeau
- Gary Vail
- Claude Yockell

Ce comité sera sous la responsabilité de l' élu responsable des questions familiales et aînées (RQF/A).

Le comité de pilotage de la politique familiale et Municipalité amie des aînés aura pour mandat :

- De permettre le partenariat, la représentativité de l'ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : organismes communautaires et, en particulier, ceux qui représentent des familles, des aînés, des regroupements, des organismes, des membres du milieu de la santé, du milieu scolaire, du secteur économique et des services municipaux, etc.
- D'assurer la mise à jour de la politique familiale et Municipalité amie des aînés ainsi que le plan d'action :
  - en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
  - en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie;
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la familiale et Municipalité amie des aînés ;
- De jouer un rôle consultatif auprès du conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur les familles et les aînés;
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir familles et aînés »;
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions et ce quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel)
- De mandater le comité de pilotage de la politique familiale et Municipalité amie des aînés pour assurer le suivi et l'évaluation du plan d'Action de la politique familiale et Municipalité amie des aînés

Ce comité sera sous la responsabilité de l' élu responsable des questions familiales et aînées (RQF/A).

Le comité de suivi de la politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) aura pour mandat :

- D'exercer un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
- De prioriser les éléments du plan d'action;
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la politique de la famille et des aînés;
- D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la politique de la famille et des aînés;
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir familles et aînés » ; • de sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le

processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2406-03-2020

**13.2 - Demande de financement Club de patinage St-Gilles**

ATTENDU QUE le club de patinage sollicite encore cette année, l'aide financière de la Municipalité pour poursuivre leur activités;

ATTENDU QUE 7 patineurs de Saint-Patrice sont inscrits pour cette saison;

IL est proposé par Richard Breton, appuyé par France Germain et résolu unanimement

D'AUTORISER une dépense de 30.00\$ par patineurs, doit un total de 210\$ . Que cette dépense soit puisée à même les fonds budgétaires 270 290 991 - Subvention loisirs et culture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2407-03-2020

**13.3 - Utilisation de la patinoire pour la prochaine saison hivernale**

ATTENDU QUE Monsieur Guillaume Ouellet désire offrir des services d'enseignement d'hockey aux jeunes de la municipalité.

ATTENDU QUE Monsieur Ouellet est un résident de Saint-Patrice;

IL est proposé par Keven Demers, appuyé par Samuel Nadeau et résolu

D'AUTORISER Monsieur Guillaume Ouellet à utiliser le local de la patinoire ainsi que la patinoire pour enseigner le hockey pour la saison 2020-2021.

QU'UNE entente de location sans frais et d'horaire soit respectée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**14 - GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**15 - BIBLIOTHÈQUE**

2408-03-2020

**15.1 - Adoption des prévisions budgétaires 2020 de la bibliothèque Florence Guay**

Proposé par Simon Therrien, appuyé par Samuel Nadeau et résolu unanimement

D'adopter les prévisions budgétaires 2020 de la bibliothèque Florence-Guay avec modifications.

REVENUS : 1 656\$  
DÉPENSES : 6 517\$  
DÉFICIT : 4 861\$

Montant à payer par la Municipalité : 4 861\$ selon le calendrier de versement suivant;

- Mars 2020 : 1 621\$
- Mai 2020 : 1 620\$
- Juillet 2020 : 1 620\$

La part de la Municipalité sera payable en 2020 et prévue au budget 2020.

Que les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02 70230 991 – Subvention Bibliothèque.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**16 - OMH DE BEAURIVAGE**

**17 - DIVERS**

**2409-03-2020**

**17.1 - Fondation Jonction pour elle**

ATTENDU QUE la Fondation Jonction pour elle dessert les territoires de Bellechasse, Lotbinière, Lévis et Nouvelle-Beauce;

ATTENDU QUE Jonction pour elle est présente pour vaincre la violence conjugale et qu'elle est en aide aux femmes de la région;

IL est proposé par Richard Breton, appuyé par France Germain et résolu

D'AUTORISER un don de 50.00\$ et de puiser cette dépense au poste budgétaire 270 190 951, Autres, Subvention bien-être collectivité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**18 - ADOPTION DES COMPTES**

**2410-03-2020**

**18.1 - Comptes à payer pour le mois de février 2020**

Il est proposé par Simon Therrien appuyé par Samuel Nadeau et résolu unanimement que les comptes et les prélèvements automatiques autorisés par la résolution no 1501-12-2017 ainsi que les comptes à payer pour le mois de février 2020 soient acceptés et que le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les chèques pour un total de : 169 112.44 \$

**19 - CORRESPONDANCES**

**20 - DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**2411-03-2020**

**20.1 - Suivi Arrakis**

**21 - MRC DE LOTBINIÈRE**

**2412-03-2020**

**21.1 - MRC en bref de février**

**22 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

**2413-03-2020**

**23 - CLÔTURE DE LA SÉANCE**

La séance ordinaire du 9 mars 2020 est fermée à 20h07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

---

Nicole Viel Noonan, mairesse

---

Annie Gagnon  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, Annie Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses autorisées pour le mois de février 2020.

---

Annie Gagnon  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**24 - POINTS D'INFORMATION**

COMPTES À PAYER POUR FÉVRIER 2020			
ENTREPRISES	DESCRIPTION	MONTANT	
1	MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART ENFOUISSEMENT PAIEMENT DU 15 FÉVRIER 2020	2 824.02 \$
2	MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART D'ÉVALUATION PAIEMENT DU 15 FÉVRIER 2020	2 343.97 \$
3	VENTILATION C. FORTIER 2019 INC.	ENTRETIEN PRÉVENTIF SYSTÈME DE VENTILATION BUREAU MUNICIPAL FACT. 798 ET BON COMMANDE 1941	212.70 \$
4	JAVEL BOIS-FRANCS	ACHAT DE 6 HYPOCHLORITE SOLUTION FACT.108655 ET BON COMMANDE 1940	117.27 \$
5	ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC	COTISATION ANNUELLE FACT. 27286 ET BON COMMANDE 1939	310.43 \$
6	ÉLECTRICITÉ NC INC.	TRAVAUX ÉLECTRIQUES POUR RÉNOVATONS SALLE DE BAINS SALLE MUNICIPALE FACT 6808 ET TP 0957 ET RÉS. 2328-01-2020	134.26 \$
7	FERME ROGER CAMIRÉ INC.	REMBOURSEMENT CRÉDIT TAXES MATRICULE 4945 27 8089 LE 11 FÉVRIER 2020	412.57 \$
8	TYCO FEU ET SÉCURITÉ INTÉGRÉS	FRAIS POUR SYSTÈME D'ALARME BUREAU MUNICIPAL DU 1 MARS AU 31 MAI 2020	198.91 \$
9	PROPANE GRG	ACHAT PROPANE CASERNE INCENDIE FACT. 446219	208.05 \$
10	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2 AVIS DE MUTATION FACT. 20200237416	8.00 \$
11	RELAIS DES CAMPAGNES	PETITES BOUCHÉES POUR RÉUNION 150E ANNIVERSAIRE LE 4 FÉVRIER 2020 FACT. 5584 ET BON COMMANDE 1943	86.23 \$
12	MEDIAL CONSEIL SANTÉ SÉCURITÉ INC.	PRÉVENTION CSST MEMBRE MUTUEL 2020 FACT. 57620 ET BON COMMANDE 1942	390.36 \$
13	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	RENOUVELLEMENT PERMIS DE RADIO POUR SERVICE DES INCENDIES FACT. 20200041327 ET BON COMMANDE 1944	502.80 \$
14	MICHEL LAVOIE	REMBOURSEMENT CELLULAIRES SERVICE DES INCENDIES RÉS. 2369-02-2020	100.00 \$
15	AUTOS STÈF S.P. INC.	CHANGEMENT HUILE ET INSTALLATION ROUES SUR CAMION GMC TRAVAUX PUBLICS FACT. 6024 ET TP 0935	102.84 \$
16	SOLUTIONS GA	VÉRIFICATION POUR REMETTRE PG SUR 2 ORDINATEURS FACT. 203928 ET BON COMMANDE 1945	45.88 \$
17	ANNIE GAGNON	FRAIS DE 110.6 KM(\$49.52)ET FRAIS REPAS (\$21.00) POUR FORMATION ADMQ HOTEL CLASSIQUE DU 10 AU 12 FÉVRIER 2020	70.52 \$
	PUROLATOR INC.	TRANSPORT VENANT DE CARO DESIGN (À FACTURER À ANNIE GAGNON) ET AÉRO FEU POUR RÉPARATION 4 GAZ SERVICE	11.04 \$

19	MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT	ACHAT DE PERMANGANATE DE POTASSIUM POUR EAU POTABLE FACT. 3138 ET TP 0958	364.50 \$
20	MERCIER EXPERT INC.	ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE FACT. 89286 ET RÉÉS. 2371-02-2020 ET TP 0959	1 121.01 \$
21	FABRIQUE SAINTE-MÈRE DE JÉSUS COMMUNAUTÉ DE ST-PATRICE-DE-BEAURIVAGE	COMMANDITE POUR BRUNCH DE LA ST-PATRICE RÉÉS. 2377-02-2020	200.00 \$
22	VISA/ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES QUÉBEC	RECHERCHE DE 3 CONSULTATIONS POUR IMMEUBLES 18 FÉVRIER 2020	3.00 \$
23	VISA/AMAZON	ACHAT D'UNE TABLE À LANGER POUR SALLE DE BAIN SALLE MUNICIPALE LE 10 FÉVRIER 2020 COMMANDE 701-6336525-5949805 ET RÉÉS. 2328-01-2020	290.22 \$
24	MERCIER & FILS	1.5 H DÉNEIGEMENT BORNE FONTAINE FACT. F5884 ET RÉÉS. 2233-10-2019 ET TP 0962	120.72 \$
25	MERCIER & FILS	1H DÉNEIGEMENT PATINOIRE FACT. F5887 ET RÉÉS. 2245-10-2019 ET TP 0961	80.48 \$
26	PROPANE GRG	ACHAT PROPANE CASERNE INCENDIE FACT. 452698	186.69 \$
27	LES ÉDITIONS DE COURBERON	PRODUCTION BULLETIN MUNICIPAL FÉVRIER 2020 FACT. 0858	396.66 \$
28	COPIE EXTRA	ACHAT DE PAPIER DE COULEUR VERT POUR LE 150E ANNIVERSAIRE DE ST-PATRICE FACT. 446369 ET BON	34.46 \$
29	VISA/HART	ACHAT DE MIROIRS POUR SALLE DE BAIN SALLE MUNICIPALE LE 21 FÉVRIER 2020 ET BON COMMANDE 1947 ET RÉÉS. 2328-01-2020	27.63 \$
30	PATRICK LEFRANÇOIS	REMBOURSEMENT CELLULAIRES SERVICE DES INCENDIES RÉÉS. 2369-02-2020	100.00 \$
31	TELUS	FACTURE MENSUELLE CELLULAIRES FACT. 13292906159	293.56 \$
32	VISA/POSTES CANDA	ENVOI POSTAL BULLETIN MUNICIPAL FÉVRIER 2020 ET TIMBRES POUR RÉÉSIDENTS RANG STE-HÉLÈNE 20 FÉVRIER 2020	136.04 \$
33	YVES BILODEAU	ACHAT DE 6 VESTES DE SÉCURITÉ SERVICE DES INCENDIES FACT. 702-5773939-6624230 ET TP 1181 ET REMBOURSEMENT CELLULAIRES RÉÉS.2369-02-2020	336.62 \$
34	VISA/POSTES CANDA	ENVOI RECOMMANDÉ POUR DERNIER AVIS VENTE POUR TAXES 24 FÉVRIER 2020 ET BON COMMANDE 1949	112.11 \$
35	STAPLES AVANTAGES AFFAIRES	ACHAT 2 MANTEAUX POUR TRAVAUX PUBLICS FACT. 52671021 ET BON COMMANDE TP 0960	161.77 \$

36	COMITÉ DE POMPIERS	REMBOURSEMENT MÂCHOIRE DE VIES CHÈQUE 96063507	1 148.00 \$
37	NOVICOM	ACHAT DE BATTERIES POUR RADIO SERVICE DES INCENDIES FACT. 120868 ET BON COMMANDE 2001	129.76 \$
38	EXTINCTEUR STE-MARIE	REMPLISSAGE BONBONNES FACT. 15100 ET BON COMMANDE 1950	72.26 \$
39	LA COOP ST-PATRICE	ÉTAT DE COMPTE FÉVRIER 2020	3 531.84 \$
40	MAG MÉTAL INC.	RÉPARATION D'UNE VALVE SUR ROBINET CAMION INCENDIE FACT. 13115 ET P1177	122.88 \$
41	MERCIER & FILS	1H DÉNEIGEMENT BORNES FONTAINES FACT. F5934 ET RÉS. 2233-10-2019 ET TP 0965	80.48 \$
42	ACCOMODATION CYBELAIR	ÉTAT DE COMPTE FÉVRIER 2020; ESSENCE PETIT MOTEUR (\$138.90);ESSENCE CAMIONS INCENDIE (\$569.17)	708.07 \$
43	PUROLATOR INC.	TRANSPORT VENANT D'ARÉO FEU POUR RÉPARATION 4 GAZ SERVICE DES INCENDIES FACT. 443980570	5.52 \$
44	EUROFINS ENVIRONEX	ÉCHANTILLONS D'EAU POTABLE FACT. 562332	192.01 \$
45	EUROFINS ENVIRONEX	ÉCHANTILLONS D'EAUX USÉES FACT. 562333	106.93 \$
46	ANNIE GAGNON	REMBOURSEMENT 83.40KM POUR FORMATION CENTRE CAZTEL 26 FÉVRIER 2020 SUR LES LIEUX HUMIDES	37.53 \$
47	VISA/POSTES CANDA	ENVOI POSTAL POUR INVITATION RENCONTRE AVEC LA MEUNERIE 10 MARS 2020 LE 2 MARS 2020 ET BON COMMANDE 2003	95.89 \$
48	LES EXCAVATIONS B.G. BILODEAU INC.	2.5H PELLE POUR FEUR ÉRABLIÈRE RANG ST-CHARLES (GAÉTAN GAGNON) FACT. 24793 ET BON COMMANDE 2002	301.81 \$
49	LES ÉDITIONS DE COURBERON	HÉBERGEMENT ET ENTRETIEN DU SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ FÉVRIER 2020 FACT. 0859	137.97 \$
50	ANNIE GAGNON	ALLOCATION POUR ASSURANCE PRIVÉE RÉS. 2325-01-2020	500.00 \$
51	PROPANE GRG	ACHAT PROPANE CASERNE INCENDIE FACT. 458101	145.84 \$
52	AVANTIS COOPÉRATIVE	ACHAT RENVOI LAVABO POUR RÉNOVATION SALLE DE BAIN SALLE MUNICIPALE FACT. FCK0008303 ET BON COMMANDE 2004 ET RÉS. 2328-01-2020	20.67 \$
53		<b>TOTAL:</b>	19 382.78 \$

54

**PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES FÉVRIER 2020**

55

ENTREPRISES	DESCRIPTION	MONTANT
-------------	-------------	---------

56

57	TELUS TÉLÉPHONE HLM FACT. DU 16 JANVIER 2020 ET PAIEMENT LE 5 FÉVRIER 2020	63.38 \$
58	TELUS TÉLÉPHONE POUR SYSTÈME D'ALARME BUREAU MUNICIPAL FACT. DU 16 JANVIER 2020 ET PAIEMENT LE 5 FÉVRIER 2020	63.38 \$
59	TELUS TÉLÉPHONE POUR CENTRE DES LOISIRS FACT. DU 16 JANVIER 2020 ET PAIEMENT LE 5 FÉVRIER 2020	183.25 \$
60	TELUS TÉLÉPHONE BUREAU MUNICIPAL FACT. DU 16 JANVIER 2020 ET PAIEMENT LE 5 FÉVRIER 2020	311.03 \$
61	TELUS TÉLÉPHONE CASERNE INCENDIE FACT. DU 16 JANVIER 2020 ET PAIEMENT LE 5 FÉVRIER 2020	86.38 \$
62	HYDRO QUÉBEC CONTRAT 3003 22961 RUE DE LA FABRIQUE FACT. 654102080910 ET PAIEMENT LE 10 FÉVRIER 2020	2 419.51 \$
63	HYDRO QUÉBEC CONTRAT 3001 71267 LUMINAIRES FACT. 672102031898 ET PAIEMENT LE 21 FÉVRIER 2020	542.06 \$
	HYDRO QUÉBEC CONTRAT 3001 95848 426, RANG DES CHUTES FACT. 672102031900 ET	150.91 \$
	HYDRO QUÉBEC CONTRAT 3084 28680 486, RUE PRINCIPALE FACT. 679302005116 ET PAIEMENT LE 21 FÉVRIER 2020	2 024.94 \$
	HYDRO QUÉBEC CONTRAT 3001 95788 530, RUE PRINCIPALE FACT. 672102031899 ET PAIEMENT LE 21 FÉVRIER 2020	1 828.25 \$
	HYDRO QUÉBEC CONTRAT 3001 95939 516, AVE.DU CENTENAIRE FACT. 672102031903 ET PAIEMENT LE 21 FÉVRIER 2020	64.87 \$
	HYDRO QUÉBEC CONTRAT 3001 95874 470, RUE DU MANOIR FACT. 672102031902 ET PAIEMENT LE 21 FÉVRIER 2020	904.11 \$
	HYDRO QUÉBEC CONTRAT 3001 95871 467, RUE DU MANOIR FACT. 672102031901 ET PAIEMENT LE 21 FÉVRIER 2020	711.63 \$
	HYDRO QUÉBEC CONTRAT 300199285 130 A, RANG ST-CHARLES FACT. 613602220267 ET PAIEMENT LE 24 FÉVRIER 2020	973.19 \$
	HYDRO QUÉBEC CONTRAT 3001 99272 124, RANG ST-CHARLES FACT. 613602220266 ET PAIEMENT LE 24 FÉVRIER 2020	39.60 \$

HYDRO QUÉBEC	CONTRAT 3001 89231 268, CHEMIN DE L'ÉNERGIE VERTE FACT. 662202078398 ET PAIEMENT LE 28 FÉVRIER 2020	2 002.75 \$
	<b>TOTAL:</b>	12 369.24 \$

<b>SALAIRES NETS PAYÉS EN FÉVRIER 2020</b>	25 212.51 \$
--	--------------

<b>COMPTES AUTORISÉS PAR RÉOLUTION EN FÉVRIER 2020</b>		
<b>ENTREPRISES</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
MERCIER & FILS	DÉNEIGEMENT DES COURS ET ACCÈS DE LA MUNICIPALITÉ PAIEMENT DU 15 FÉVRIER 2020 RÉS.1806-09-2018 ET CHÈQUE 8054	2 932.14 \$
TRANSPORTS GÉRARD NADEAU & FILS INC.	DÉNEIGEMENT DES CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ PAIEMENT DU 15 FÉVRIER 2020 RÉS.2266-11-2019 ET CHÈQUE 8055	57 760.18 \$
ARÉO-FEU LTÉE	RÉPARATION DU QUATRE GAZ FACT. F0018960 ET RÉS. 2368-02-2020 ET CHÈQUE 8056	537.43 \$
TRANSPORTS GÉRARD NADEAU & FILS INC.	RÉPARATION UNITÉ D'URGENCE FACT. 22192 ET RÉS. 2370-02-2020 ET CHÈQUE 8057	1 202.92 \$
RÉSEAU BIBLIO DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES	TARIFICATION ANNUELLE POUR LE SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT FACT. 219091 ET RÉS. 2376-02-2020 ET CHÈQUE 8058	5 470.24 \$
SAINT-PATRICE EN BOUCANE	COMMANDITE POUR LA TENUE DE L'ACTIVITÉ EN 2020 RÉS. 2374-02-2020 ET CHÈQUE 8059	200.00 \$
ULTIMA	ASSURANCE POUR POMPIERS FACT. 19067 ET RÉS. 2366-02-2020 ET CHÈQUE 8060	818.00 \$
ULTIMA	ASSURANCE POUR TOUTE LA MUNICIPALITÉ ET MATÉRIEL ROULANT FACT. 19013 ET RÉS. 2365-02-2020 ET CHÈQUE 8061	30 911.00 \$
	<b>TOTAL:</b>	99 831.91 \$

<b>CHÈQUES PAYÉS D'AVANCE FÉVRIER 2020</b>		
<b>ENTREPRISES</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	ACHAT DE 800 TIMBRES POUR TAXATION 2020 BON COMMANDE 1932 ET CHÈQUE 7994	846.22 \$
MINISTRE DES FINANCES	PAIEMENT TPS-TVQ POUR LOT 5 063 965 CHÈQUE 7995	14.98 \$
	<b>TOTAL:</b>	861.20 \$